

COURRIEL

De : "cnl.toisonor" <cnl.toisonor@free.fr>
À : "BERGEREAU Thierry" <tbergereau@efidis.fr>; "GUILBERT Philippe" <pguilbert@efidis.fr>;
 "CAUSSE Jérôme" <jcausse@efidis.fr>
Cc : "fédération CNL du Val de Marne" <cnl.94@wanadoo.fr>; <le-depute-maire@ville-creteil.fr>
Envoyé : mercredi 21 décembre 2005 10:16
Objet : TRIER NOS DECHETS

l'attention de :

Monsieur Thierry BERGEREAU, Directeur du patrimoine EFIDIS
 Monsieur Philippe GUILBERT, Directeur EFIDIS Ile de France,
 Monsieur Jérôme CAUSSE, Gérant EFIDIS

Copie : Monsieur le Député-Maire de Créteil
 Fédération Val de Marne de la Confédération National du Logement

Créteil le 21 décembre 2006

Messieurs,

Le tri sélectif permet d'incinérer des déchets moins polluants, agissant directement sur la qualité de l'air et contribuant ainsi à réduire le phénomène " d'effet de serre" provoqué par l'émission de gaz carbonique, entre autres.

Grâce au recyclage, les emballages trouvent une seconde vie et n'encombrent plus les décharges. En réduire le nombre contribue activement à diminuer la pollution des nappes phréatiques.

La pollution atmosphérique provoque autant de décès que les accidents de la route. Grâce au tri et au recyclage, c'est son bien-être et sa santé que chacun préserve.

Le geste de tri permet de réaliser un coup double : préserver des ressources naturelles précieuses et réaliser des économies d'énergie.

Ainsi à Créteil les déchets sont collectés sélectivement et selon des jours bien précis:

- a) journaux, magazines, prospectus, annuaires
- b) bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartons
- c) bouteilles, bocaux et pots en verre uniquement
- d) autres déchets ne se recyclant pas encore
- e) les encombrants

En ce qui concerne notre Résidence, la collecte des ordures ménagères s'effectue le lundi, mercredi et le vendredi.

les emballages le lundi, mercredi et vendredi; le verre le lundi et vendredi; les journaux magazines le mercredi.

Les encombrants le 3ème mercredi du mois.

Aujourd'hui, mercredi 21 décembre, vous avez placés pour enlèvement : ordures ménagères, encombrants et une très quantité d'emballage/carton.

La collecte des ordures ménagères s'est faite normalement ainsi que l'enlèvement des encombrants.

Les "emballages-cartons "en attente de ramassage. et il ne semble pas que la collecte du mercredi des cartons soit supprimée.

Alors pourquoi à 8H45 avoir donné consigne de mettre les cartons déchirés en petit morceaux au fond des containers à ordures ménagères et de rentrer les containers sans attendre la collecte?

Serait-ce pour mélanger les cartons avec les ordures ménagères ?

Nous vous remercions de porter plus attention au tri des déchets.

Pour le groupement de locataires CNL de la Toison d'Or

Jean-Claude SZMIGEL